Rapport moral 2018-2019

Au cours des dernières années, la notion de communs a été placée sur le devant de la scène. Ce terme est devenu le marqueur d'une volonté de changer la société en poussant pour davantage de solidarité, de démocratie et de participation citoyenne dans les affaires publiques et la sortie de la spirale de l'accaparement des ressources par la séparation de la titularité des droits de propriété et d'usage.

L'objectif de l'association Remix the commons est d'accompagner ce renouvellement politique et culturel en contribuant à l'arrivée à maturité de l'ingénierie, aussi bien que de la culture, de l'agir en commun. Remix déploie ce projet dans les dimensions francophone et européenne. L'action de Remix se concentre sur la mise en œuvre des outils méthodologiques et techniques orienté vers la production de contenus utiles aux commoners, l'organisation et la coordination des militants et des mouvements sociaux pour faciliter la reconnaissance des communs dans les territoires et les milieux. Remix contribue à mettre en perspective les idées et les propositions avec les mouvements de l'ESS, de la culture libre, du droit à la ville, de la démocratie et de l'écologie, afin que s'élabore un agenda politique du mouvement des communs.

En se constituant en association en 2018, Remix the commons a consolidé son organisation et sa gouvernance, facilité l'élargissement progressif de sa base militante active et offert une meilleure visibilité au projet du collectif fondé en 2009.

Agir dans le contexte d’un renouvellement de la place des communs dans les projets sociétaux

En France, les années 2018/2019 ont vraisemblablement été celle d’une avancée de la politisation des communs. Si jusque là, une grande part de l’énergie des commoners a été consacrée à *définir les communs*, associant débats théoriques et inventaires (notamment cartographiques), de plus en plus, les acteurs militants et institutionnels puisent dans les communs des idées en vue de renouveler les politiques et l’action publique dans tout un ensemble de domaines tels que l’alimentation, l’habitat, la mobilité, la culture, la santé, l’énergie, les données personnelles, … etc. Dans ces différents domaines, la perspective des communs est mobilisée pour faire valoir des modalités de participation horizontales et des modes de gestion qui cherchent à être plus soutenables et justes. En cela, le mouvement des communs propose un horizon politique qui se situe très au-delà de la seule coopération entre acteurs pour gérer une ressource ou entre institutions partageant un intérêt ponctuel.

« les communs sont au coeur des mobilisations sociales populaires »

La perspective des communs contribue au réagencement de projets sociétaux et politiques progressistes. C'est le cas notamment du mouvement municipaliste, qui inscrit les communs urbains comme un de ses piliers, mais aussi des militant.e.s qui défendent et expérimentent des approches écosystémiques, inspirés des travaux intellectuels comme ceux de B. Latour et de M. Bookchin, qui bénéficient d'une diffusion grandissante au sein des réseaux des tiers lieux et des nouvelles colonies en quête d’autonomie. Plus inattendus, les communs sont au coeur des mobilisations sociales populaires. Les gilets jaunes et, en fin d'année, les militant.e.s contre la réforme des retraites se sont saisis de manière spectaculaire de la notion de commun pour justifier leurs revendications et les fonder sur la démocratie, la solidarité et l’émancipation.

C’est dans ce contexte que Remix a choisi de réaliser un *cahier de propositions politiques pour les communs dans le contexte municipal*. Celui-ci rend visibles les mécanismes juridiques, économiques, les processus sociaux, culturels et les politiques élaborés à travers l'expérience des communs. L’objectif de ce cahier est de montrer que le mouvement des communs ne se cantonne pas dans un discours théorique et conceptuels, mais s’incarne à travers des actions et des propositions opérationnelles qui peuvent peser dans la sphère publique. Cette démarche renforce notre conviction que les communs sont le moteur d'un

projet politique singulier, dont il faut mettre à jour les outils et les mécanismes, ainsi que les valeurs et les principes qui lui donnent sens.

En Europe, la préparation du Forum Social Mondial sur les Économies en Transition (FSMET 2020) nous a donné l'occasion de mettre à plat la dynamique du mouvement des communs en Europe et de revisiter le processus de l'Assemblée Européenne des Communs (ECA). Après le premier cycle de rencontres et la constitution en réseau (2017/2018), et l'organisation du premier commons camp à Grenoble (2018), ce contexte a permis de rassembler un ensemble d'acteurs européens autour du projet d'une série de rencontres sous forme de «commons camp» pour définir ensemble les lignes stratégiques communes, outiller les acteurs dans leurs contextes singuliers et d'identifier les lignes de force des possibles plaidoyers pour les communs en Europe.

Agir au coeur du mouvement des communs

L'association Remix the commons poursuit le travail du collectif au sein du réseau francophone des biens communs. Les formes d'animation du réseau francophone des communs ont été renouvelées. À l'animation des listes « Échanges », « ESS et communs », et «Finances et communs» se sont ajoutées l'animation d'une rencontre mensuelle sur la forme d'un « community call », une occasion de traiter d'une question et de partager de l'information sur les projets en cours ou les sujets chauds dans le mouvement des communs. L'animation du cercle des communs à Montréal avec Solon Collectif a également fourni l'occasion de (re)connecter les commoners du Québec avec le réseau de Remix.

« fragilité des acteurs et fragmentation du mouvement des communs en France »

De notre point d'observation, nous constatons cependant une grande fragilité des acteurs et une fragmentation du mouvement des communs en France. D'une part, certaines initiatives, comme « Les Communs d'abord » (un blog issue de la dynamique du festival Le Temps des communs), sont portées par une personne unique déjà sur-sollicitée. VECAM, organisation historique et fondatrice du mouvement des communs, est en phase de dissolution. SavoirsCom1, collectif de juristes et bibliothécaires, en abandonnant le domaine des communs de la connaissance pour celui des communs urbains, a perdu l'essentiel de sa capacité d'influence politique et s'interroge sur la poursuite de son activité. L'Assemblée des communs de Lille semble aussi avoir considérablement réduit ses activités. Cette fragilité peut en partie

s'expliquer par la reconfiguration politique du projet des communs (déjà mentionnée). D’autre part, de nouveaux acteurs se font progressivement connaître dans le champ des communs à partir d’approches sectorielles au sein desquelles ils visent à acculturer les acteurs et réformer les institutions d’où ils viennent. C’est par exemple le cas la Coop des communs pour l’ESS et de la 27eme Région pour les services publics et les collectivités territoriales ou encore de l’Assemblée des Communs de Grenoble qui a contribuer à créer une Mission des Communs au sein de la Ville de Grenoble. Remix propose autant que faire se peut aux acteurs du mouvement des communs de collaborer autour d'objets précis qui permettent de reconnaître et consolider les missions de chacun, de se donner des perspectives communes et soutenir le milieu, mais il faut le reconnaître, fait face à des tensions. Chaque acteur cherche à rendre visible son champs particulier sans toujours reconnaître et clarifier son positionnement idéologique au regard des communs.

Sur le plan international, les réseaux dans lesquels Remix s’est impliqué dans le passé ont été entretenus, s’agrandissant même. Remix a de longue date tissé des liens étroits avec les groupes et organisations en Europe de l'ouest (Espagne, Barcelone, Italie, Belgique, Allemagne notamment). L'année 2019 a permis un élargissement de ce réseau partenarial vers les Balkans (Croatie, Serbie, Roumanie) et les Îles Anglo-Celtes (Royaume-Uni et Irlande) consolidant les liens tissés à travers ECA et Fundaction. Les partenariats se sont multipliés autour des initiatives en France avec la CNLII (Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants), La Myne (Lyon), B.A.Balex (Marseille), RAPTZ (Paris), l’association Planning à Grenoble, avec Autour du premier mai (Paris), Utopia et Commonspolis, et en Europe avec FemProcomun, l'Ex Asilo de Naples, le Hacklab et le Ministry of Space de Belgrade ou encore les Éditions des biens communs (Florence Piron) au Québec.

Remix est régulièrement sollicité pour soutenir l’intégration de la dimension des communs dans des démarches de réflexion et d'expérimentation par des réseaux internationaux (R'urban, Réseau des Éco-villages, Agence française de développement, etc.) et pour contribuer aux orientations de grands rendez-vous internationaux, notamment le GSEF, le FSMET (Remix est membre de la coordination) ou encore intervenir lors du Fablab Summit 2020.

Actualiser les enjeux du mouvement des communs

Développer la culture des communs, produire des outils et des méthodologies et soutenir leur appropriation, ou encore mobiliser les commoners pour un changement systémique, nous amène progressivement à nourrir des débats au sein du mouvement des communs et plus généralement avec les mouvements sociaux.

Durant l’année 2019, la défense de l’autonomie des communs dans la sphère publique est devenue un enjeu politique pour le mouvement des communs.

D’une manière générale, l’idéologie dominante attribue à l’État une hégémonie sur l’action publique. Elle cantonne les communs (et la société civile en générale) dans un rôle d’opérateur soit des politiques publiques, soit de ce que la puissance publique ne peut ou ne veut plus prendre en charge. Cette approche s’appuie sur des mécanismes de marchandisation de l’action publique socialisée. En France, l’année 2019 a vu, d’une part s’accélérer le processus politique d’encadrement et de marchandisation systématique des communs de l’innovation sociale (programme des tiers lieux), et d’autre part émerger la volonté d’un contrôle, voir parfois d’une administration publique des communs au niveau local à travers le développement de nouveaux outils normatifs.

La mise en place du programme national des tiers lieux et des co-working, institutionnalisé par un conseil national piloté par l’État et les collectivités territoriales (à l’image de ce qui a été fait dans le domaine numérique), est une des réformes de l’État qui lui permet de renforcer sa capacité d’encadrement de l’ensemble des acteurs de l’innovation sociale. Cette réforme est faite au nom des communs. Ce programme a vocation à devenir le levier d’une transformation profonde des mécanismes de l’innovation sociale. Jusque-là portée par les acteurs d’économie sociale, de la recherche et de la création, dans une visée d’éducation populaire, les moyens de cette action sont massivement transférés vers des acteurs privés, peu ou mal organisés (travailleurs précaires et indépendants) encadrés par des structures marchandes. Il est a craindre que le basculement progressif des agents publics dans la culture néolibérale du New Public Management, induit par la logique du mouvement de réforme de l’État qui s’appuie sur l’image simplificatrice des communs comme simple procédé de gestion collaborative de la sphère publique avec l’habitant individualisé, ne vienne encore renforcer les effets du plan national des tiers lieux et des co-working.

« faire reconnaître les mécanismes (juridiques, économiques, sociaux et politiques, …) qui sous-tendent l’action publique en commun »

Si la remise en cause de l’hégémonie de l’État sur l’action publique est une préoccupation partagée par les commoners, ceux-ci sont individuellement, de plus en plus soumis à l’impératif de devoir défendre l’autonomie de leur action collective dans la sphère publique. Le mouvement des communs devrait précisément être le moyen de constituer cette expression. Pour se faire, Remix propose une double approche : d’une part, mettre en évidence et faire reconnaître les mécanismes qui sous-tendent l’action publique en commun

(mécanismes juridiques, économiques, sociaux et politiques, …), et d’autre part, développer la réflexion critique et le débat sur les visions politiques et les dimensions d’idéologiques implicites des acteurs qui portent ces mécanismes. Pour les uns, les communs sont des mécanismes de coopération qui permettent de nourrir des formes de production des infrastructures à la fois sobres et efficientes (par l’économie des ressources), fondée sur les relations de pairs à pairs souples et agiles. En outre cette approche propose de développer la culture de la coopération entre les acteurs comme vecteur d’innovation sociale. Pour d’autres, le projet des communs vise explicitement la sortie de la spirale de l’accaparement (spéculation et financiarisation propre au projet ultra-libéral) par la séparation de la titularité des droits de propriété et d’usage. Dans cette perspective, les communs agissent comme des vecteurs de renforcement de la démocratie et de la solidarité. Ces différences idéologiques rappellent la controverse entre « open » et « libre », bien connue dans le champ des communs numériques. Nous sommes convaincu que le mouvement des communs gagnera à instruire ce type de débat pour sortir d’un certain entre-soi.

Un autre enjeu de l’acculturation aux communs concerne la dimension de transformation personnelle et la reconnaissance de la capacité à participer et contribuer à des initiatives basées sur le modèle des communs. « Être un « commoner », c'est utiliser sa capacité de s'engager avec d'autres dans des actions dont la portée et la pérennité dépassent ce qu'on peut réaliser seul, à être un participant actif, présent et veillant sur le bien des communs, que ce soit dans le cadre de l'économie du partage, dans le soutien à la culture et au savoir ouverts, à la protection de nos ressources naturelles et de la biodiversité, dans la citoyenneté active. Pour Remix, cette problématique se retrouve au coeur de la démarche du commons camp notamment.

Renouveler les outils des commoners.

Les infrastructures mises en place progressivement depuis 2017 : association et gouvernance, Konbit numérique, soutien et animation du milieu,… etc, ont permis de faire évoluer l’action de l’association. La dimension expérimentale de documentation des communs laisse la place à des processus de production collective de contenus, et d’organisation des commoners. Remix s’exprime à partir de son action plutôt qu’à partir d’une théorie des communs.

Au cours de l’année 2019, l’association a développé~~s~~ et consolidé~~s~~ de nouveaux dispositifs / projets ou format de travail du mouvement des communs. :

- L’Appel en commun : Remix propose une fois par mois, un rdv public en ligne, structuré pour traiter une question et partager de l'information sur les projets en cours dans le mouvement des communs. La documentation de ces

rencontre permet aux absents de revenir dessus et de garder la trace des échanges au sein du mouvement des communs francophones.

- le Commons camp est une format de rencontre des militants initié à Grenoble en 2018. Adopté comme outil de travail pour renouveler la démarche de l'Assemblée Européenne des Communs (ECA), nous travaillons sur l'organisation d'une série de rencontres en Europe. La première a eu lieu à Marseille en Janvier 2020. Elle fait l'objet d'un bilan séparé.

- le cahier de propositions politiques pour les communs présente un échantillon d'outils et de propositions portées par les commoners. Cette initiative est un processus de co-rédaction avec le tiers lieux La Myne qui devra être rapidement documenté afin de pouvoir être renouvelé dans des contextes différents et des nouveaux thèmes (santé, éducation, ...etc).

Cet effort de formalisation d'outils pour les commoners permet de rendre plus lisibles le projet de Remix dans le réseau des communs. Le rôle de Remix est reconnu et l'association régulièrement interpellée pour porter la parole du mouvement des communs comme cela a été le cas pour le FSMET, l'Ecole des communs à Belgrade, les projets de résilience urbaine du réseau R'urban, le mouvement municipaliste, notamment.

Deux besoins sont clairement identifiés découlant de cette évolution. D'une part, il est nécessaire de consacrer une énergie importante à documenter ces nouveaux outils afin de les rendre utilisables ~~les outils~~ tout comme, de manière plus générale, ~~et plus généralement~~ les documentations par les commoners et les organisations. D'autre part, l'analyse des outils et travail sur la présence numérique et les outils communicationnels de Remix montre un réel besoin de les renouveler. Un travail en cours sur le site web et les outils de diffusion permettra de renforcer notre action des les mois et années à venir.

Paris, le 10 octobre 2020

Signatures:

Yves OTIS

Membre fondateur

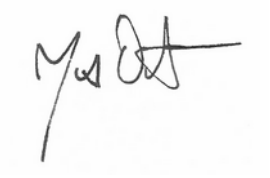

Frédéric SULTAN
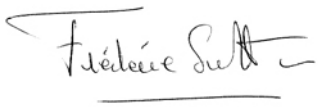
Membre fondateur